INFOS LITTORAL CÔTE D'OPALE

JOURNAL D'INFORMATION, DE RÉFLEXION ET D'ÉCHANGES DU PERSONNEL DES INDUSTRIES ÉLECTRIQUES ET GAZIÈRES DE LA CMCAS LITTORAL CÔTE D'OPALE

N°13

CMCAS - CAISSE MUTUELLE COMPLÉMENTAIRE D'ACTION SOCIALE
LITTORAL CÔTE D'OPALE
60B, RUE DE FOLKESTONE - CS 80 255 - 62204 BOULOGNE-SUR-MER CEDEX
TÉL. 03 21 10 33 80

RENDEZ-VOUS LE 26 OU 27 SEPTEMBRE 2014 POUR FETER LES 50 ANS DES CMCAS

ON COMPTE SUR VOUS !

LITTORAL CÔTE D'OPALE N° 13

SOMMAIRE

ÉDITO 2

ACTUALITÉS 3

ACTIVITES A VENIR 5

50 ANS DU CMCAS 8

RECOURS AU SERVICE MÉDICAL 14

BILLETTERIE 15

RÉTROSPECTIVES 16

NAISSANCES ET DECES 19

A VOS AGENDAS 20

ÉDITO DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur, cher(e) collègue,

En cette année toute particulière 2014, de nombreuses commémorations ont ou auront lieu :

- **Les 20 ans** de la mise en service du Tunnel sous la Manche, prouesse technologique régionale reconnue.
- **Les 100 ans** du début de la « Grande Guerre » qui a permis la disparition des Empires entiers mais surtout qui a connu des pertes humaines, que j'appellerai un génocide de 20 millions de morts et autant de blessés. La région a aussi connu de très gros dégâts.... De nombreuses cérémonies ou hommages auront lieu dans la région.
- **Les 70 ans** du programme du Conseil National de la Résistance voté un certain 15 mars 1944, en pleine occupation Allemande. Ce plan prévoyait, entre autre, des mesures à mettre en place dès la libération de la France. Je rappelle que la création de la Sécurité Sociale et la Nationalisation de l'Electricité et du Gaz, donc la création d'EDF et de GDF sont issus de ce programme. Bizarrement, les médias ne se sont pas faits l'écho de commémorations.... Bien au contraire, ils reprennent les orientations politiques de nos différents gouvernements, qui, depuis quelques décennies s'évertuent à effacer tout lien qui a permis à la France de se reconstruire tout en répondant au mieux aux besoins de sa population... J'appelle cela des services publics !
- **Je n'oublie pas les 50 ans** de la reprise de la gestion des activités sociales par le personnel. En effet si aujourd'hui la CCAS, les CMCAS (sans négliger les Comités d'Entreprises) existent c'est uniquement par le programme du CNR, ce dernier regroupait les membres de partis politiques et syndicats hostiles au Gouvernement de Vichy à partir du milieu de 1943.

Les temps ont bien changé, c'est vrai, nous avons connu de grands reculs, notamment par les Lois qui ont vu les changements des statuts juridiques de GDF le 9 Août 2004 puis celui d'EDF le 19 novembre 2004.

Et pourtant, **les activités sociales** par le biais de la CCAS et des CMCAS **continuent d'exister**. Mieux, les représentants continuent de s'adapter aux nouveaux besoins des bénéficiaires, salariés et des pensionnés, ces derniers faisant toujours partie de nos entreprises, malgré toutes les tentatives pour les exclure (nous pouvons prendre comme exemple : la CAMIEG, la MUTIEG...). Malgré les baisses annuelles du fonds du 1%, les 180 millions manquant dans nos comptes (§ Rapport de la Cour des Comptes de 2010) et enfin l'attente de l'accord des Directions pour embaucher des emplois statutaires (mais des avancées sont à noter depuis notre entrevue le 2 Juin), les élus de la CMCAS Littoral Côte d'Opale et son personnel tentent de répondre au mieux aux sollicitations des agents et des membres de leur famille.

Et n'oublions pas la fin Novembre 2014, où auront lieu les élections pour le renouvellement des membres du Conseil d'Administration des CMCAS.

Nous en reparlerons prochainement...

Je souhaite bien entendu que les bénéficiaires soient nombreux **pour commémorer ensemble nos 50 ANS,** à l'occasion d'un repas festif avec un grand spectacle de magie à l'un des deux rendez-vous, que **je vous donne le 26 ou 27 septembre à Saint-Léonard ou à Dunkerque. Il y aura bien entendu quelques surprises et quelques hommages des Hommes et Femmes qui ont marqué notre CMCAS.**

Je vous souhaite d'agréables moments pour cette période estivale et de bonnes vacances.

Le Président de la CMCAS

Jean-Claude LEFEBVRE

ACTUALITÉS

CONVOYAGES COLONIES

390 jeunes de 6 à 17 ans en 2013, sont partis en colonie dans les centres de vacances CCAS, et pour 2014 les chiffres augmentent encore. Nous tirons **un grand COUP DE CHAPEAU** aux convoyeurs qui ont permis le bon acheminement de ces jeunes bénéficiaires. Si vous souhaitez apporter votre concours au convoyage des enfants et participer à cette expérience unique, contactez votre SLVie. **Nous avons besoin de TOUS, et en priorité des parents qui ont inscrit leur enfant !**

HandiSport
FÉDÉRATION FRANÇAISE

L'€uro de participation financière versé lors de votre inscription au spectacle de fin d'année 2013, a été redistribué à la Fédération Française du Handisport représentant la somme de 2 393€ .

VOTRE ATTESTATION ACTIV

A partir du 1er avril, votre attestation ACTIV doit être renouvelée. Pour cela, Assurez-vous d'avoir transmis vos revenus 2012 sur l'avis d'imposition 2013 à votre CMCAS et ensuite vous avez la possibilité de vous connecter depuis votre espace personnel sur CCAS.fr avec votre NIA et votre mot de passe, l'attestation se trouve en cliquant sur votre Nom Prénom.

Si vous n'avez pas internet, vous avez la possibilité de vous rapprocher de votre correspondant SLVie ou de votre CMCAS.

VACANCES CCAS places disponibles 18/26 ANS

Depuis de nombreuses années, la CCAS ouvre plusieurs de ses institutions aux ayants-droit de 18 à 26 ans durant la période d'été. Les places disponibles sur le réseau des centres de vacances CCAS (sans pension, ni demi-pension) sont ouvertes à la réservation des AD âgés de 18 à 26 ans pour la période du 1er juillet au 22 novembre 2014.

La période de réservation est limitée à 30 jours avant le départ. La demande doit être effectuée par l'ouvrant-droit directement auprès de la CMCAS ou SLVie. Lors de cette rencontre, une "charte d'engagement du bien vivre ensemble" sera remise. Cette charte devra être signée par le jeune et transmise au responsable du centre de vacances à son arrivée.

SITE INTERNET CMCAS

Le site internet de votre CMCAS a été totalement modernisé.
Ce nouveau site, est accessible à l'adresse suivante : **http://littoral-cote-dopale.cmcas.com**
L'ancien site internet de la CMCAS étant totalement supprimé.

Une newsletter a été mise en place. Celle-ci est envoyée aux bénéficiaires qui le demandent et aux agents qui ont informé la CMCAS de leur adresse courriel, lors de la mise à jour des déclarations administratives de fin 2013.

DU NOUVEAU POUR LES CAMPEURS

La CCAS a élaboré un partenariat avec Campéole permettant aux bénéficiaires d'accéder aux 41 campings Campéole au tarif CCAS.

La tarification est identique sur toute la période d'ouverture des campings. Pour 2014, le tarif de référence est de 10 € par personne et par nuitée. **Le séjour est à régler exclusivement à Campéole**. Il n'y a pas de limitation dans la durée du séjour sauf pour les **deux mois d'été, où l'ensemble des campings Campéole sont en période 21**.

L'accès à toutes les activités et tous les services du site sont possibles aux conditions de prix affichés par le partenaire. La liste de l'ensemble des campings Campéole est consultable sur : **www.campeole.com** (Onglet "les emplacements" puis "tente" ou "Caravane" ou "Camping car". La réservation se fait directement par téléphone auprès du camping de son choix en indiquant son NIA. Sur site, le bénéficiaire doit présenter une pièce d'identité ainsi que l'attestation activ à jour, afin que le taux de participation soit pris en compte.

ACTUALITÉS

Les Aides à la famille et à la personne évoluent : AIDE À L'AUTONOMIE DES JEUNES

A compter d'octobre 2014, les PFEL seront remplacées par l'Aide à l'Autonomie des Jeunes

Pour qui ?

Les enfants ayants-droit ou les enfants ouvrants-droit bénéficiaires de l'action sanitaire et sociale du régime des IEG, à partir de 20 ans *(18 ans pour l'enfant unique ou dernier et seul enfant à charge)*

- → **Etudiants en études supérieures** (dites «post-baccalauréat») sur une durée de **6 années** consécutives ou non.
- → **Jeunes en formation rémunérée par alternance** sur une durée de **12 mois pour la première année de formation** (pas de nouveau versement même en cas de réorientation ou redoublement).

Deux configurations contractuelles possibles :
Contrat «d'apprentissage» ; Contrat de «professionnalisation» préparant des diplômes de niveaux III, II, I. ; Rappel sur les différents niveaux de diplômes: Niveau I : Ingénieur, Master ; Niveau II : Bac+3, Bac+ 4 ; Niveau III : Bac+ 2

- → **Jeunes chômeurs âgés de moins de 25 ans** *(Age d'ouverture de droit au RSA)* **n'ouvrant pas droit à l'allocation chômage**, pour une durée de **6 mois** consécutifs ou non.
- → **Enfant unique à compter de l'âge de 18 ans** pour l'entrée dans une formation qualifiante ou pour une intégration dans un cycle d'études supérieures pendant **6 années** consécutives ou non.

Contenu :

Favoriser l'autonomie des jeunes adultes en apportant une aide financière aux familles les plus modestes pour permettre à leurs jeunes de poursuivre des études, d'entamer une formation dans les meilleures conditions possibles (éviter les cumuls études/emploi, éviter les temps de déplacement importants) ou bien de pallier pendant quelques mois l'absence de l'allocation chômage.

Modalités :

Le droit à cette aide est ouvert aux familles dont le **coefficient social** ***(Attention !*** *avis d'imposition sur les revenus N-1)* **est inférieur ou égal à 15 000 €**.

Deux forfaits :

- **Une aide mensuelle** calculée sur la base de conditions de ressources et comprise entre 90% et 10% du montant de base de l'aide (200 €) par mois et par enfant.
Exemple : une famille dont le coefficient social est de 7 000 percevra 90% du montant de l'aide soit 180 €
- **Une majoration annuelle forfaitaire** d'un montant de 100 € pour participation aux frais de cotisation sécurité sociale étudiante.

Accès à la calculette «AAJ»
Cette prestation est cumulable avec :
Les aides au logement *(renvoi sur CAF.fr)* :

- APL : Aide Personnalisée au Logement.
- ALF : Allocation de Logement à caractère Familial.
- ALS : Allocation de Logement à caractère Social.
- L'aide aux frais d'études (AFE).
- La bourse d'enseignement supérieur.
- L'aide versée par l'employeur de l'autre parent.

Dossier à réclamer auprès de votre correspondant SLVie à la prochaine rentrée scolaire ou téléchargeable sur le site de la CMCAS sur la page « Télécharger »

ACTIVITES A VENIR

COLIS DES AINES

Cette année la CMCAS a reconduit le colis destiné aux aînés de 80 ans et plus. La distribution des colis se réalise via votre SLVie depuis le mois de juin 2014. Ce seront plus de 328 valisettes avec quelques surprises qui seront distribués !

38ème FESTIVAL DE LA CÔTE D'OPALE

La 38ème édition du Festival de la Côte d'Opale aura lieu entre le 11 et le 20 Juillet 2014 dans le Boulonnais.

Au programme : Catherine Ringer – Ben l'oncle Soul Carmen Maria Vega – Christophe...

9ème FESTIVAL MAIN SQUARE ARRAS

Du 03 au 06 Juillet 2014

Cette édition accueillera entre autres **IRON MAIDEN, STROMAE, DAVID GUETTA...**

25ème FESTIVAL DES FOLKLORES DU MONDE

Du 11 au 18 juillet 2014 « Envie d'Ailleurs »

Organisé par l'Office de Tourisme de Bray-Dunes, le Festival des Folklores du Monde « Envie d'Ailleurs » constitue chaque année mi-juillet un rendez-vous incontournable. Pour cette 25ème édition des groupes provenant du : Mexique - Russie -Argentine - Burkina Faso - Serbie Thaïlande - Turquie - Allemagne - Roumanie – Cuba.

Pour ces festivals la CMCAS :

- Remboursement à hauteur de 30% sur présentation d'une facture nominative pour les OD/AD.
- Ou remboursement à hauteur de 30% du montant d'une carte d'abonnement pour les OD/AD (sur justificatif nominatif).

ACTIVITES A VENIR

GOLF DE COUDEKERQUE-BRANCHE

Si l'expérience de découvrir le Golf vous tente, la CCAS a signé une convention pour 5 ans avec l'académie BLUE-GREEN.

Celle-ci permettra de faire découvrir le GOLF aux agents et à leur famille. Cette convention mentionne des cours gratuits d'initiation, mais aussi des stages de découvertes et de perfectionnement à des tarifs attractifs. Le golf de Coudekerque, composé de 27 trous sur un terrain de 7 hectares, fait partie de ce regroupement.

Partant de cela, la CMCAS Littoral Côte d'Opale a rencontré son responsable. Il a été convenu que tout agent qui souhaite **bénéficier des tarifs attractifs ou participer à une session d'initiation gratuite de deux heures doit présenter sa carte Activ'**.

Il est proposé aux bénéficiaires de la CMCAS, qui s'inscrivent au préalable en téléphonant au 03.28.61.07.43 de participer au choix au jour et heure suivants :

- Vendredi 1er août à 18h00.
- Samedi 6 septembre à 16h00.
- Dimanche 7 septembre à 10h00.
- Vendredi 12 septembre à 18h00.

JEUNES : LICENCES SPORTIVES OU CULTURELLES

CMCAS LITTORAL COTE D'OPALE

Demande de Remboursement

Licence / Adhésion Sportive et Culturelle du 01/09/2014 au 31/08/2015 des enfants de 5 à 17 ans

L'enfant doit avoir 5 ans ou 17 ans révolus lors de l'adhésion

CMCAS

Demandeur

Nom : .....

Prénom : .....

Nia : .....

Adresse : .....

.....

code postal : .....

Ville : .....

Telephone : .....

email : .....

Enfant

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Licence supérieure à 20 € : Remboursement unique de 20 €

Licence inférieure à 20 € : Remboursement total de l'adhésion

Licence inférieure à 10 € : Aucun remboursement

Attestation de Paiement

Activité pratiquée : .....

Nom de l'organisme : .....

.....

Date d'inscription : .....

Paiement à l'année de septembre 2014 à Août 2015

Montant : ..... Euros

Cachet et signature de l'organisme (Obligatoire) :

SIGNATURE AGENT :

DATE DE RECEPTION EN SLV :

Pour bénéficier de cet avantage toute demande doit être dûment remplie

Votre CMCAS renouvellera en septembre 2014, sa campagne de remboursement des licences sportives ou culturelles des ayants-droit de 5 à 17 ans révolus.

Le remboursement par enfant se fait sur la base suivante :

Pour une licence supérieure à 20 € : Remboursement unique de 20 € (par licence et par enfant).

Pour une licence inférieure à 20 € : Remboursement total du montant de l'adhésion.

Pour une licence inférieure à 10 € : Aucun remboursement.

Pour bénéficier de cet avantage, la demande de remboursement disponible dans votre slvie ou sur le site internet de la CMCAS, doit être dûment remplie et doit obligatoirement contenir :

- Le cachet et la signature de l'organisme.

- Le montant de l'adhésion.

SEJOUR ALZHEIMER A MERLIMONT

Le séjour se déroulera du 15 au 19 Septembre 2014 à la Maison Familiale de Merlimont.

Ce séjour est proposé pour les aidants et aux malades. Ces derniers sont pris en charge par le personnel du Centre Jean Baptiste Rivière et de la CMCAS, afin de permettre un moment de répit aux accompagnants.

Au programme : Activités manuelles, ateliers mémoire, sorties et surtout moments de repos pour les aidants. Compte-tenu du caractère particulier de cette activité les renseignements et inscriptions sont à réaliser auprès de la CMCAS.

ACTIVITES A VENIR

SEJOUR A PARIS

Les 16, 17 et 18 Septembre 2014
Séjour 3 jours / 2 nuits
La Ville du Bois

Priorité au personnel en inactivité de service

➢ HEBERGEMENT ET PENSION COMPLETE :

Centre International CCAS « La Ville du Bois »
Capacité 42 personnes maximum
Déplacement pour les excursions sur place en autocar durant les 3 jours, à partir de la Ville du Bois.

Pas de transport jusqu'au Centre CCAS La Ville du Bois, avec possibilité de remboursement des frais de péage.
Rendez-vous vers 11 H au Centre CCAS La Ville du Bois.
Programme, non contractuel et pouvant être modifié.

➢ PARTICIPATION FINANCIERE :

Chambre double partagée : 330 € OD/AD.
Chambre double partagée : 430 € NAD accompagnant un bénéficiaire et si place disponible.

☛ **Acompte à verser obligatoirement à l'inscription : 30%**

➢ CONDITIONS D'ANNULATION :

Selon contrat CCAS en cas de soucis de santé (site internet et journal CMCAS de Janvier 2014) et selon règles de la CMCAS pour autres cas.

➢ LA PARTICIPATION FINANCIERE :

- Les déplacements sur place en autocar.
- La pension complète et hébergement au Centre de Vacances CCAS « La Ville du Bois »
- Les visites et excursions prévues au programme.
- Les assurances.
- Pourboire chauffeur / guide / animateur.

Si vous souhaitez participer et que vous n'avez aucun moyen de vous déplacer en voiture. Nous vous invitons à vous inscrire et nous nous chargerons de trouver une solution de covoiturage.

➢ A PRÉVOIR :

- Carte vitale.
- Carte Nationale d'Identité valide (nous fournir une copie lors de votre inscription).

Renseignements complémentaires en SLVies et site Internet de la CMCAS.

SECTION SPORTS AERIENS

La **section sports aériens de Boulogne-sur-Mer** vous propose une journée porte ouverte sur l'aéroport de Calais Marck, le **Samedi 13 Septembre 2014**.

Au programme direction le ciel pour 10 € :

- Baptême de l'air en avion ou ULM.
- Découverte des activités proposées par la SSA Boulogne.
- Témoignage de pilotes et élève-pilotes.

Contact et inscriptions :
M. HOLANDER : 06.86.31.13.23
ou **ssaboulogne@gmail.com**

ACTIVITES A VENIR

CMCAS
INDUSTRIES ÉLECTRIQUES ET GAZIÈRES

VOTRE CMCAS A 50 ANS

Afin de célébrer les 50 ans de notre CMCAS, rendez-vous le **Vendredi 26 Septembre 2014** au Forum de Saint-Léonard ou le **Samedi 27 Septembre 2014** au KURSAAL de Dunkerque, une surprise vous y attend.

A partir de 19h00 Soirée Repas/Spectacle de magie de grande Illusion

Participation financière à votre soirée, suivant votre coefficient social :

Tarif OD/AD

Coeff	Inf ou égal à 7500 €	De 7501 à 13500 €	13501 à 17500 €	17501 à 22000 €	Supérieur à 22000 €	NAD
OD/AD	10 €	15 €	20 €	25 €	30 €	70 €

Enfants (jusque 15 ans) : 10 €.

Votre participation financière comprend :
- Le repas avec les boissons.
- Le spectacle de grande illusion.

Pour ceux qui le désirent et à la condition que vous le mentionnez sur la fiche d'inscription, un transport pourra être mis en place aux arrêts habituels.

FORCLUSION DES INSCRIPTIONS : LE 1er SEPTEMBRE 2014 en fonction des places disponibles.

BULLETIN D'INSCRIPTION REPAS SPECTACLE LES 50 ANS DE LA CMCAS LITTORAL CÔTE D'OPALE

SLVie :.....NIA.....N° Tél.....

	NOM	PRÉNOM	AGE	TARIF
OD				
AD				
AD				
AD				
AD				
			TOTAL	

Merci de cocher la case selon votre choix :

❑ Le Vendredi 26 Septembre 2014 au Forum des Loisirs à St-Léonard.
❑ Le Samedi 27 Septembre 2014 au Kursaal de Dunkerque.

Transport en autocar : ❑ OUI ❑ NON Au départ de quelle Ville.....

ACTIVITES A VENIR

THÉ DANSANT

FORUM DE SAINT-LEONARD - LE 9 OCTOBRE 2014.
Exceptionnellement cette année et en raison du repas spectacle organisé le 26 Septembre 2014, pour les **50 ans de la CMCAS**, le repas du Jeudi 9 Octobre 2014 sera remplacé par un thé dansant de 14h30 à 19h00.

Ouverture des portes à 14h30 au Forum de St-Léonard, pour venir tournoyer sur la piste de danse avec l'orchestre ADEQUAT.
(un transport en bus sera mis en place pour les personnes qui le désirent, voir horaires sur site internet).

Participation financière selon votre coefficient social comprend :

- ✓ Pâtisseries, coupe champenoise et café.
- ✓ Transport A/R organisé aux départs des SLVies.

Tarif OD/AD

Coeff	Inf ou égal à 7500 €	De 7501 à 13500 €	13501 à 17500 €	17501 à 22000 €	Supérieur à 22000 €	NAD
OD/AD	10 €	12 €	14 €	16 €	18 €	40 €

FORCLUSION DES INSCRIPTIONS : LE 26 SEPTEMBRE 2014

MONDIAL DE L'AUTOMOBILE

LE SAMEDI 11 OCTOBRE 2014 PARIS

Le Mondial de l'automobile de Paris est le premier salon automobile. Il se déroule à PARIS au Parc des expositions de la porte de Versailles.

A ce jour, le Salon de l'auto compte plus de 300 marques inscrites, provenant de 23 pays, avec une surface déjà réservée de près de 80 000 m².

LE TRANSPORT : Le trajet A/R s'effectuera en autocar.

Point de ramassage unique : Parking de la Salle Gaston Bourgois - Zone Eurocap - Rue du Cap Vert à COQUELLES.

Départ prévu vers 06h00 et un retour vers 23h30.

Participation Financière (Base 50 personnes) :

En fonction de votre coefficient social de 18 à 43 € pour les OD/AD et 55 € pour les NAD (selon places disponibles).

Tarif OD/AD

Coeff	Inf ou égal à 7500 €	De 7501 à 13500 €	13501 à 17500 €	17501 à 22000 €	Supérieur à 22000 €
OD/AD	25 €	28 €	32 €	38 €	43 €

Votre participation financière comprend le transport A/R en autocar, le petit déjeuner sur autoroute ainsi que l'entrée au salon de l'automobile.

Votre participation financière ne comprend pas les dépenses à caractère personnel, la restauration du midi et du soir.
Renseignements auprès de votre SLVie et sur le site internet de la CMCAS.

FORCLUSION DES INSCRIPTIONS : LE 12 SEPTEMBRE 2014

ACTIVITES A VENIR

BASKET – PRO A

BCM (Gravelines)

Tarif privilégié sur les abonnements pour la saison 2014/2015 des 17 matchs à SPORTICA :

ABONNEMENT 2014/2015	TARIF PUBLIC	TARIF CMCAS
TRIBUNES CENTRALES	290 €	225 €
TRIBUNES ANGLES	225 €	165 €
TRIBUNES LATERALES	160 €	120 €

SOMB (Boulogne-sur-Mer)

Tarif privilégié sur les abonnements pour la saison 2014/2015 des 17 matchs à la salle DAMREMONT :

ABONNEMENT 2014/2015	TARIF PUBLIC	TARIF CMCAS
Abonnement Privilège*	265 €	215 €

*** Quantité limitée : 10 abonnements**

Votre demande d'abonnement est à effectuer par l'intermédiaire du bulletin d'inscription unique aux activités et à renvoyer via votre SLVIE, avec votre règlement à l'ordre de la CMCAS.

SOIREE COCKTAIL – DERBY BCM/SOMB PRO A

(Date suivant calendrier championnat de France)

Soirée spéciale : 1 heure avant le match accueil/apéro dans un espace privatif, le match en tribune centrale à Sportica, puis repas complet sous forme de buffet avec boissons et la présence des joueurs du BCM pour **photos et dédicaces**.

FORCLUSION IMPÉRATIVE 20 JOURS AVANT LE MATCH. NOMBRE DE PLACES LIMITÉ À 130.

Tarif spécial CMCAS :

Cœfficient	Inf ou égal à 7500 €	De 7501 à 13500 €	13501 à 17500 €	17501 à 22000 €	Supérieur à 22000 €	Extérieurs Prix coûtant
ADULTE	30 €	35 €	40 €	45 €	50 €	65 €
ENFANT (-18 ans)	15 €	20 €	25 €	30 €	35 €	55 €

EVEIL A LA LECTURE 2014

DE 1 A 12 ANS – RETOUR AU LIVRE !

Cette année, la campagne d'éveil à la lecture est à nouveau renouvelée pour nos jeunes. Un courrier parviendra prochainement aux bénéficiaires concernés.

ACTIVITES A VENIR

WEEK-END RANDONNEES
MAISON FAMILIALE CCAS DE MERLIMONT

LES 25 ET 26 OCTOBRE 2014

Base : 50 participants (25 - T2)

En partenariat avec l'**Association PIMPREN'AILE**, et afin de favoriser l'échange dans le cadre d'un week-end pluriel, nous donnons la possibilité à trois bénéficiaires à mobilité réduite de participer à ces randonnées. Trois fauteuils roulants équipés pour ce genre d'activité seront mis à disposition (2 pour adulte et 1 pour enfant).

Pour tout renseignement complémentaire, il faut se rapprocher de M^me^ Sandrine MESPELAERE, Présidente de l'Association Pimpren'Ailes : ☎ 06.13.54.31.54.

Rendez-vous à la Maison Familiale de Merlimont par vos propres moyens le samedi matin

Vous serez hébergés dans des chambres de deux personnes, en pension complète au centre de vacances C.C.A.S. de Merlimont.

PARTICIPATION FINANCIÈRE SELON VOTRE COEFFICIENT SOCIAL : comprenant la restauration du samedi midi et soir, la nuitée, ainsi que le petit déjeuner et le repas du midi du dimanche.

OD/AD					NAD
Inf ou égal à 7500 €	De 7501 à 13500 €	13501 à 17500 €	17501 à 22000 €	Supérieur à 22000 €	Dans la limite des places disponibles
30 €	38 €	46 €	54 €	64 €	90 €

FORCLUSION DES INSCRIPTIONS : LE 30 SEPTEMBRE 2014

SPECTACLE DE FIN D'ANNEE :

DIMANCHE 14 DECEMBRE 2014
17H30 KURSAAL DUNKERQUE

La billetterie relative à cette activité sera disponible dans vos SLVies à partir de fin Septembre 2014. Le spectacle de cette année, est axé sur l'univers de la magie et de la Féérie de Noël. Transport en commun assuré aux départs des SLVies éloignées (Berck, Boulogne-sur-Mer et Calais). Prière d'en informer les SLVies ou la CMCAS, si ce moyen de transport vous intéresse.

RAPPEL DROIT A L'IMAGE

La CMCAS dans le cadre des activités prend des photos, afin d'agrémenter les articles du journal et de son site Internet. L'exploitation et le choix des photos que nous insérons dans nos publications sont conformes à la réglementation en vigueur et nous veillons toujours à respecter l'individualité de chacun.

Toutefois, dans le cas où vous ne souhaiteriez pas qu'une photo de vous-même ou de vos enfants, apparaissent dans nos publications (Journal et Site), nous vous demandons de bien vouloir nous l'indiquer par écrit.

ACTIVITES A VENIR

WEEK-END AU FUTUROSCOPE LES 22 & 23 NOVEMBRE 2014

SAMEDI 22 NOVEMBRE 2014

- Transfert en autocar entre Salle d'activités G. Bourgois Zone Eurocap Rue du Cap Vert à Coquelles et la Gare SNCF de Lille Europe.
- Départ de Lille Europe à 09h21.
- Arrivée au Futuroscope à 12h35.
- Dépose de vos bagages en gare pour transfert vers hôtel.
- Déjeuner libre.
- Départ pour une visite guidée du Parc jusqu'à 18h00.
- Spectacle sur le lac.

DIMANCHE 23 NOVEMBRE 2014

- Petit déjeuner à l'hôtel.
- Journée libre sur le Parc (ouverture à 10h00).
- Départ du TGV à 19h22, arrivée à Lille Europe à 22h44.

✿ Participation financière par personne :

❀ OD / AD : 287 €
❀ Enfant de 4 à 16 ans : 100 €
❀ Enfant moins de 4 ans : gratuit
✓ Acompte de 30% à l'inscription

Votre participation financière comprend :

- Le transfert en autocar A/R, Coquelles– Lille Europe.
- Le transport en TGV A/R au départ de Lille.
- Le transfert des bagages à l'hôtel.
- Le guide sur place le 22/11/14 après-midi.
- L'entrée sur le parc pour les 2 jours.
- La nuit à l'hôtel 2** du Futuroscope et le petit déjeuner.
- L'assurance rapatriement / annulation.
- 1 sachet pique-nique dans le TGV pour le retour.

Votre participation financière ne comprend pas :

- Les déjeuners des jours 1 et 2
- Le dîner du jour 1
- Les dépenses personnelles.

FORCLUSION DES INSCRIPTIONS : LE 15 JUILLET 2014

CHEQUE NOEL HANDICAPES

Entre Décembre 2014 et Janvier 2015 et dans le cadre de la solidarité, la CMCAS remettra par l'intermédiaire des SLVies aux **enfants qui souffrent d'un handicap**, un chèque d'un montant de 60 €. Dans le cas où vous seriez concernés par cette mesure et que vous n'auriez pas été recensés, vous pouvez contacter soit votre SLVie où la CMCAS qui garantiront le caractère confidentiel de cette aide.

ACTIVITES A VENIR

ANDALOUSIE MAI 2015

8 jours / 7 nuits

Venez découvrir le Pueblo Andaluz, son charme typique andalou aux ruelles pavées et fleuries.

✿ Participation financière :

- ❀ OD/AD chambre double : 995 € par personne
- ❀ Supplément chambre individuelle : uniquement OD/AD : 90 € (contingent limité, sous réserve de possibilité)
- ❀ Participation par personne en chambre double à partager pour les NAD accompagnants nos bénéficiaires et si place disponible : 1095 €
- ✓ **Acompte à verser obligatoirement à l'inscription : 30%**

✿ Conditions d'annulation :

Selon le contrat de l'agence de voyage TOURISTRA (+ frais de dossier)

✿ La participation financière :

Comprend :

- ➢ Le transfert SLVies / aéroport Paris / SLVies en autocar A/R.
- ➢ Le transport aérien Paris / Malaga / Paris. (prestations payantes à bord)
- ➢ Les transferts aéroport / Club 3000 / aéroport.
- ➢ Les taxes d'aéroport obligatoires (tarifs en vigueur à ce jour).
- ➢ Un sac coton Bio « saison durable ».
- ➢ Un cocktail de bienvenue lors de la réunion d'accueil.
- ➢ La pension complète (premier et dernier repas à l'hôtel selon les horaires d'avion, maximum 7 déjeuners et 7 diners/semaine).
- ➢ La boisson incluse aux repas (vin et eau minérale à discrétion).
- ➢ Le forfait boissons Club 3000 : de 10H à 23H boissons non alcoolisées à volonté + 2 boissons alcoolisées par jour et par personne.
- ➢ L'animation 100% francophone en journée et en soirée.
- ➢ Le programme complet de découverte sur le Club (balades, cours de cuisine, forums).
- ➢ 2 excursions.
- ➢ L'assurance annulation, bagages, rapatriement.
- ➢ Les pourboires.

Ne comprend pas :

- ➢ Excursions facultatives proposées au Club 3000.
- ➢ Les dépenses à caractère personnel.
- ➢ Les boissons non mentionnées.
- ➢ La hausse de carburant éventuelle.
- ➢ Les pourboires autres que lors des excursions programmées.

✿ Formalités :

Carte européenne d'assurance maladie et Passeport ou carte nationale d'identité en cours de validité.

RENSEIGNEMENTS EN SLVies ET SUR SITE INTERNET C.M.C.A.S.

RECOURS AU SERVICE MEDICAL

Besoin d'un accord préalable pour la réalisation de certains actes et traitements, **Besoin de l'avis d'un médecin conseil** pour la reconnaissance d'une affection de longue durée (ALD) ; Voici la marche à suivre pour une prise en charge adaptée à votre situation.

LES ACTES ET TRAITEMENTS SOUMIS A ACCORD PREALABLE

Certains actes et produits inscrits sur la Liste des Produits et Prescriptions (L.P.P) remboursables par l'Assurance Maladie font l'objet d'un accord préalable, tels que le traitement d'orthodontie, la prescription de transports, les appareillages médicaux, les examens et analyses de laboratoire, les actes de masso-kinésithérapie, etc.

Votre médecin traitant décide si nécessaire de réaliser une demande d'entente préalable à transmettre **impérativement 3 semaines avant la réalisation de l'acte ou du transport.**

L'AFFECTION DE LONGUE DUREE (ALD)

Pour la prise en charge de votre ALD, votre médecin traitant établit un protocole de soins. Après accord du médecin conseil, la Camieg vous envoie une notification d'attribution vous précisant les conditions et la durée de la prise en charge de votre maladie. Elle vous adresse une nouvelle attestation de droits faisant apparaître votre ALD. **Pensez à mettre à jour aussitôt votre Carte Vitale pour votre prise en charge conforme à vos droits.**

A QUI ADRESSER CES DEMANDES D'ACCORD ?

La Camieg ne dispose pas d'un service de Contrôle médical. Elle s'appuie sur les échelons locaux du Service Médical des CPAM. C'est pourquoi, toutes vos demandes d'accord préalable ou d'exonération du ticket modérateur pour une ALD doivent être adressées à **M. le médecin conseil de l'échelon local du Service Médical** (ELSM) **de votre lieu de résidence**.

Veillez à indiquer sur les formulaires que vous êtes assuré de la Camieg.

Une exception cependant, les questionnaires de prise en charge Cure thermale sont à transmettre directement à la Camieg.

LES ELSM SUIVANT VOTRE LIEU DE RESIDENCE

- Dunkerque : ELSM 2 rue de la Batellerie BP 4523, 59386 Dunkerque cedex
- Boulogne : ELSM 6 bd Beaucerf - BP219, 62203 Boulogne-sur-Mer
- Calais : ELSM 35 rue Descartes CS90001, 62108 Calais cedex

PLUS D'INFORMATIONS SUR VOS DÉMARCHES :

- **Camieg.fr**
- **0811 709 300** (Prix d'une communication locale depuis un poste fixe)
- **Camieg 92011 Nanterre Cedex**

BILLETTERIE

Nausicaà : Adulte 15.00€ - Enfant : 9.45€ (3 à 12 ans)

Cinémas

Stars Boulogne-sur-Mer .....5.90€
Gaumont Coquelles.....7.30€
O'Ciné Dunkerque.....6.90€

Parcs d'attractions

Bagatelle Berck-sur-Mer .....16.00€
Plus Cappelle la Grande.....4.00€
Bellewaerde Belgique .....25.50€
Plopsaland Belgique >85cm et < à 1m .....9.99€
et > à 1m.....23.00€
Walibi Belgique .....28.00€
Kid et Boul Saint-Martin-les-Boulogne.....6.80€
Royal Kids Calais : Enfant de 3 ans et + ...6.80€
Enfant moins 3 ans.....3.50€

Piscines/Patinoire/Bowling/Karting

Piscine municipale Boulogne-sur-Mer : .....le carnet de 10 : 27.60€
Hélicéa Piscine Saint-Martin-les-Boulogne .....4.22€
Agora Piscine Berck-sur-Mer :.....3.30€ - Bowling.....3.30€
Bowling Dunkerque.....Semaine 3€ - Week-end 4.50€
Bowling Quai 121 Coquelles et Laser Game Douai.....5.00€
Karting Berck-sur-Mer.....adulte 11.30€ - Enfant 9.00€
Planet Karting Saint-Omer (10 mn).....adulte 11.80€ - Enfant 9.60€

RAPPEL DES TARIFS : CARTES PECHE CMCAS 2014

ETANGS LONGFOSSÉ & BALINGHEM

La commission Famille/loisirs a revu la réglementation de la carte pêche pour les étangs de Longfossé et de Balinghem. La carte de la CMCAS sera valable pour la pêche aux carnassiers (Perches, brochets..) jusqu'au dernier week-end de janvier de l'année civile suivante.

La Commission a également réévalué les tarifs de la carte pour l'année 2014 :

AGENT / AYANT-DROIT CMCAS :
20 €

AGENT avec un invité NAD accompagné :
40 €

NAD parrainé par un Agent pêcheur :
70 €

RETROSPECTIVES

REPAS DANSANT – « ARSENAL FEVRIER 2014 »

Le repas spectacle sur le thème du cabaret avec animations a ravi l'ensemble des participants.

SEJOUR CARNAVAL DE NICE & FETE DES CITRONS

Séjour au bord de la RIVIERA très apprécié par les bénéficiaires pendant cette période de carnaval & de défilés époustouflants.

PROJECTION FIGRA – SPORTICA GRAVELINES MARS 2014

Une trentaine de bénéficiaires ont pu découvrir le reportage « La Mort est dans le pré », réalisé par Eric GUERET. Cette projection s'est poursuivie par un débat avec le réalisateur & un pot de l'amitié offert par la mairie de Gravelines, partenaire de cette activité.

SPORTICA
L'espace des grands moments

RETROSPECTIVES

WEEK-END RANDONNEE MAI 2014

Organisation d'un week-end randonnée avec hébergement au village de Bungalows CCAS de Ponches.

ASSEMBLEE GENERALE CMCAS MAI 2014

Au programme validation des comptes 2013, débats et discussions sur les activités. Dans le cadre du 50ème anniversaire des CMCAS, une animation autour d'un buffet froid a été proposée aux délégués dans les locaux d'Eurocap de la SLVie de Calais à Coquelles.

WEEK-END EN IRLANDE MAI 2014

Ces quelques jours en dehors de nos frontières, furent un dépaysement complet et apprécié par nos bénéficiaires.

SEJOUR A BALI MAI 2014

Séjour apprécié par nos bénéficiaires qui ont pu découvrir un pays, une civilisation et des coutumes très différentes des nôtres.

Retrouver toutes les photos concernant les activités réalisées par la CMCAS et votre SLVie sur le site internet :
littoral-cote-dopale.cmcas.com

RETROSPECTIVES

TRAVAUX PATRIMOINE CMCAS

Ravalement Façade Maison du Peuple – Berck S/Mer
Le ravalement de façade de la Maison du Peuple située 9 rue Gabriel Péri à Berck a été réalisé début Mars 2014. Coût de l'opération environ 12.000 €.

Réparation des noues zinc entrée Vannerie Grand Fort Philippe
A la suite d'un fort coup de vent le 7 Février 2014, les noues en zinc situées au-dessus de la porte d'entrée du Site de la Vannerie ont été remplacées.
Coût de l'opération environ 1.000 €.

Enrobé
Grâce au partenariat entre la CMCAS et la Mairie de Boulogne-sur-Mer, cette dernière a assuré la fourniture et pose d'un enrobé à différents endroits au niveau du chemin d'accès à la salle des sports : entrée principale et derrière la salle.

Rénovation Toiture Maison – Grand Fort Philippe
Rénovation de la toiture de la maison située 14 rue de Gravelines à Grand Fort Philippe.
Coût de l'opération environ 4.500 €.

Salle des Sports du Moulin Wibert Wimereux
Panier de Basket
Les paniers de basket ont été remis aux normes en vigueur en avril 2014.
Coût de l'opération environ 2.000 €.

NAISSANCES ET DÉCÈS

DÉCÈS

CAMBIEN Claude
22/05/2014
SLV 1

DUMONT Serge
19/05/2014
SLV 1

DUTHILLEUL Francine
08/05/2014
SLV 3

CHATILLON Chantale
29/04/2014
SLV 1

MATRINGHEN Pierre
25/04/2014
SLV 4

MORTAGNE Didier
21/04/2014
SLV 4

CITOLEUX Marguerite
12/04/2014
SLV 6

DELAGREE Alain
11/04/2014
SLV 1

TYLKOWSKI Christian
09/04/2014
SLV 6

DIERS Michel
06/04/2014
SLV 4

LEMAIRE Gisèle
05/04/2014
SLV 6

DELBART Eugène
03/04/2014
SLV 3

GAUBERT Georges
17/03/2014
SLV 3

CHOTEAU Jean-Louis
16/03/2014
SLV 6

BOURSIER Laurent
15/03/2014
SLV 6

DEVOS Emile
12/03/2014
SLV 3

TIJON DANIEL
11/03/2014
SLV 2

DRAZEK Jean Claude
11/03/2014
SLV 6

VIART André
22/02/2014
SLV 2

SELOSSE Albert
21/02/2014
SLV 6

SORET Yvonne
19/02/2014
SLV 1

FONTAINE Jean-Claude
17/02/2014
SLV 1

MARLOT Andrée
10/02/2014
SLV 3

LEVEQUE Georgette
05/02/2014
SLV 3

STANEK Jean-Michel
02/01/2014
SLV 6

BRIMEUX Marguerite
31/12/2013
SLV 1

PREUVOST Thérèse
21/12/2013
SLV 1

RAULT Gaston
10/12/2013
SLV 1

SOMERS Alain
02/12/2013
SLV 6

DESCAMPS Raymond
24/11/2013
SLV 3

CARON Gilberte
20/11/2013
SLV 1

BOYER Jacqueline
03/11/2013
SLV 1

NAISSANCES

ROMAIN
11/05/2014
SCHLAPKA JEREMY
SLV 6

CARLA
04/05/2014
CRONIE GUILLAUME
SLV 6

LUCILE
30/04/2014
BARRE JONATHAN
SLV 6

JULIETTE
29/04/2014
COURTI MARIE
SLV 6

EVA
23/04/2014
DECRETON CHARLES
SLV 6

LEOPOLD
22/04/2014
SAVEANT FREDERIC
SLV 6

LUCAS
18/04/2014
SQUILLACI JEROME
SLV 6

MATHIS
14/04/2014
BERNARD THOMAS
SLV 6

ASSIA
11/04/2014
DAOUDI ABDEL-MALIK
SLV 6

LENA
11/04/2014
LAMBRECHT JONATHAN
SLV 4

SOUSSI
01/04/2014
SOUSSI LAHOUCINE
SLV 6

MOIRA
28/03/2014
MURAWA ROMAIN
SLV 6

GABRIEL
28/03/2014
ISOLA FRANCOIS
SLV 6

HARRY
27/03/2014
PONTIER THOMAS
SLV 1

LEIA
25/03/2014
PAQUIN CEDRIC
SLV 6

NATHAEL
24/03/2014
FOURNIER BENOIT
SLV 6

RAPHAEL
20/03/2014
VANDECASTEELE MAXIME
SLV 6

GABRIEL
15/03/2014
DAMIENS CHRISTOPHE
SLV 6

AUGUSTE
13/03/2014
LEMAIRE JEREMY
SLV 6

MAELINE
08/03/2014
PRUVOST CEDRIC
SLV 6

ANNA
06/03/2014
DECONNINCK DAVID
SLV 6

NATHANAEL
28/02/2014
SAINT MARTIN CAROLINE
SLV 4

PIERRE
21/02/2014
GUILLEMANT MEDHY
SLV 6

SARAH
17/02/2014
DELAUTRE DAVID
SLV 4

MATHEO
13/02/2014
BRABANT JEROME
SLV 3

CORENTIN
13/02/2014
BRABANT JEROME
SLV 3

NOAH
07/02/2014
CAUCHE JOHAN
SLV 6

TESS
04/02/2014
LAURENT BERTRAND
SLV 6

THEO
31/01/2014
PANNEQUIN JEREMIE
SLV 1

ROSIE
26/01/2014
TROTTEIN GUILLAUME
SLV 6

SACHA
26/01/2014
LEMAIRE LOIC
SLV 6

MAYEUL
24/01/2014
GOMMARD MATHIEU
SLV 6

LOUIS
16/01/2014
VANSUYT Matthieu
SLV 6

ABEL
15/01/2014
DESPICHT SOPHIA
SLV 6

LOUANNE
14/01/2014
CARLIER CHRISTOPHE
SLV 6

THIBAUT
11/01/2014
HOLLANDER Maxime
SLV 6

GABRIEL
10/01/2014
VILLETTE RAPHAEL
SLV 6

ADAM
05/01/2014
ASSIM MALIKA
SLV 4

ROMANE
03/01/2014
RYCKENBUSCH Romane
SLV 6

FAUSTINE
01/01/2014
DELEERSNYDER Guillaume
SLV 6

CELESTE
29/12/2013
BOUTRY Christophe
SLV 4

JEANNE
26/12/2013
DECOCK LUDOVIC
SLV 4

AXELLE
20/12/2013
VANDENAMEEL Herve
SLV 6

ZOE
14/12/2013
FOURMEAU ARNAUD
SLV 6

HANAE
10/12/2013
SYOEN Thierry
SLV 6

EVAN
09/12/2013
CRETEUR Yannick
SLV 6

THIBAULT
08/12/2013
CAZENAVE Virginie
SLV 6

MARGOT
07/12/2013
LELEU Grégory
SLV 3

LAURIE
06/12/2013
OLIVIER Laurent
SLV 6

LISON
02/12/2013
HERBAUT Nicolas
SLV 4

MARCEAU
29/11/2013
FOURMEAU Julien
SLV 1

BRYZELINE
22/11/2013
DELANSAY Ludovic
SLV 6

BAPTISTE
12/11/2013
ROSIERS DAVID
SLV 6

SIMON
11/11/2013
MEVAERE Rémy
SLV 6

NOA
02/11/2013
KORYTKOWSKI Cindy
SLV 4

NORA
19/10/2013
BENCIVINNI Antoine
SLV 6

RUBY
19/10/2013
GHAOUAS Moustapha
SLV 6

NAEL
28/09/2013
CALLEJON MARIAM
SLV 6

ENZO
19/09/2013
BIERRY Cindy
SLV 4

BRUNO
30/08/2013
KERYNCK Cyril
SLV 6

CONSTANCE
29/08/2013
DELLERIE Michaël
SLV 6

LOUNA
24/06/2013
DUTOIT Lucas
SLV 6

MARTIN
08/01/2013
PEREIRE Julien
SLV 6

A VOS AGENDAS

PERMANENCES CAMIEG

La Camieg, organisme de Sécurité sociale en charge du régime spécial d'assurance maladie maternité de la branche IEG, tient des permanences dans votre région :

- **BOULOGNE-SUR-MER**
  Les 28 Juillet et 29 Septembre 2014
  De 10h00 à 12h00
  CMCAS - 60B, rue de Folkestone
  Résidence Stella Mar - 2ème Etage
- **CALAIS**
  Les 24 Juillet et 25 Septembre 2014
  De 9h30 à 12h00
  Site EDF - 63, rue de la Commune de Paris
- **GRAND-FORT-PHILIPPE**
  Les 1er Juillet - 5 Août et 2 Septembre 2014
  De 9h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30
  SLV Vannerie - 12, rue des Alouettes
- **COUDEKERQUE-BRANCHE**
  Les 17 Juillet et 18 Septembre 2014
  De 9h30 à 12h00
  SLV - Site EDF - rue du Gaz
- **GRAVELINES**
  Les 7 Juillet et 8 Septembre 2014
  De 13h30 à 16h00
  Site CNPE Gravelines - Bât 10

Camieg

PERMANENCES SATEC

Nous profitons de cette diffusion pour tirer un Coup de Chapeau à M. Joël PAGE ancien correspondant SATEC, qui a fait valoir son droit à la retraite depuis le 1er Avril 2014. Nous le remercions pour son professionnalisme, permettant d'aider les bénéficiaires dans leurs démarches administratives au niveau des contrats d'assurances.

Dorénavant, votre nouveau correspondant SATEC est M. Dominique GRAVE, il vous accueillera aux dates indiquées ci-dessous et gère les contrats suivants :

LA SATEC GÈRE LES CONTRATS SUIVANTS :

Contrat Groupe de Personnes de la C.C.A.S

- IDCP (GAN)
- DEPENDANCE (CNP)
- OBSEQUE (CNP)

Contrat Groupe de Biens de la C.C.A.S

- Chasse (ALLIANZ)
- Automobile (AXA)
- 2 roues : motos / cyclomoteurs (AXA)
- Remorques et caravanes (AXA)
- Garantie personnelle du conducteur (AXA)
- Multirisques Habitation « MRH » (AXA)
- Individuelle Scolaire (AXA)
- Chiens / chats (AXA)
- Responsabilité Civile Vie Privée (AXA)
- Protection Juridique (JURIDICA)
- Cycles (AXA)
  Plus aucune souscription sur ce contrat
- Individuelle Personnes Transportées (AXA)
  Plus aucune souscription sur ce contrat

PERMANENCES SATEC de 9h30 à 12h00 :

Le 17 Juillet 2014
Agence ERDF Rue de la Commune de Paris – Calais.

Le 21 Août 2014
Agence ERDF/GRDF Rue du Gaz – Coudekerque-Branche.

Le 18 Septembre 2014
Site de la Vannerie - 12 rue des Alouettes - Grand Fort Philippe.

Le 18 Septembre 2014
Restaurant CCAS – CNPE de Gravelines de 12h15 à 13h15.

Le 23 Octobre 2014
CMCAS 60 rue de Folkestone – Boulogne-sur-mer.

Le 20 Novembre 2014
Bureau SLVie – ZI de la Vigogne – Berck.

Le 18 Décembre 2014
Agence ERDF Rue de la Commune de Paris – Calais.

PLANNING DES ACTIVITES

Séjour à St Antonin Noble Val - Fin Août 2014. Report 2015.
Journée porte-ouverte Section Sports Aériens
Le 13 Septembre 2014.
Séjour Alzheimer CCAS Merlimont – Septembre 2014.
Les 50 ans des CMCAS – Les 26 & 27 Septembre 2014.
La Ville du Bois – Les 16, 17 & 18 Septembre 2014
Thé dansant à Saint Léonard – Le 9 Octobre 2014.
Mondial de l'Auto – 11 Octobre 2014.
Week-end Rando Merlimont – Les 25 & 26 Octobre 2014.
Futuroscope – Les 22 & 23 Novembre 2014.
Spectacle de fin d'année au Kursaal Dunkerque - Le 14 Décembre 2014.
Andalousie – Mai 2015.
Monténégro – Septembre 2016.
Croisière Fjords – Juin 2016.

SATEC GROUPE

Imprimerie GRAPHIMER - Boulogne-sur-Mer